

ministre du Travail une question complémentaire qui se rattache à celles que j'ai déjà posées au cours de la session au sujet du Code canadien du travail (Sécurité)? Le ministre ayant signalé dans sa dernière déclaration que les règlements seraient édictés successivement pour chaque industrie, me dirait-il si les règlements concernant les chemins de fer ont été établis à l'heure qu'il est?

**L'hon. Bryce S. Mackasey (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, par suite des instances du député, j'ai demandé au ministre de se hâter de mettre la dernière main à tous ces règlements. J'aimerais tenir la question du député pour préavis et donner une réponse plus complète lundi.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Comme cette loi a été adoptée il y a plus de deux ans et que nous avons maintenant un ministre activiste, ne pourrait-on pas se hâter un peu plus?

[Français]

### LA FONCTION PUBLIQUE

#### A PROPOS DE LA PUBLICATION DU VOLUME SUR LE BILINGUISME

**M. André Fortin (Loxborough):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Pourrait-il assurer la Chambre que le volume d'enquête traitant du bilinguisme dans la Fonction publique paraîtra, au plus tard, au printemps de 1969, tel qu'il a été annoncé il y a déjà quelque temps?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Je n'ai pas compris de quel volume d'enquête il s'agissait, monsieur l'Orateur.

**M. Fortin:** Il s'agit du volume traitant du bilinguisme dans la Fonction publique.

[Traduction]

### TERRE-NEUVE

#### LA NOMINATION DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

**M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe):** Ma question s'adresse au premier ministre. Comme le mandat du lieutenant-gouverneur de Terre-Neuve doit bientôt expirer, le gouvernement provincial lui a-t-il fait une recommandation et une nomination sera-t-elle annoncée sous peu?

**M. l'Orateur:** Je ne suis pas sûr que la question soit recevable; il me faudra consul-

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

ter les précédents pour en décider. J'en doute, toutefois.

### LE YUKON

#### LA RÉFORME GOUVERNEMENTALE AU YUKON ET DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

**M. Erik Nielsen (Yukon):** Je voudrais poser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Comme le premier ministre a promis une déclaration avant la fin de 1968 et vu les diverses déclarations du ministre dans le même sens, je me demande si ce dernier est maintenant en mesure d'annoncer les projets de réforme gouvernementale au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur l'Orateur, nous ne sommes pas encore prêts à faire une déclaration à ce sujet.

[Traduction]

**M. Nielsen:** J'ai une question complémentaire à poser au ministre. Peut-il dire à la Chambre quand il se propose de faire cette annonce?

[Français]

**L'hon. M. Chrétien:** Le plus tôt possible, monsieur l'Orateur.

[Traduction]

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

#### DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

**M. Baldwin:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le leader du gouvernement à la Chambre pourrait-il, pour la gouverne des députés, indiquer les travaux d'ici la fin de semaine et la semaine prochaine?

**L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé):** Comme je l'ai indiqué dans ma déclaration de la semaine dernière, le gouvernement a l'intention de faire subir demain la deuxième lecture au bill C-178 concernant la loi modifiant le droit statutaire (Pensions). Je ferais peut-être bien de souligner à ce sujet—et les députés l'auront constaté—que la date limite est le 1<sup>er</sup> avril. Il y aurait manifestement avantage à pouvoir l'appliquer au début de l'année financière. Nous espérons donc que ce bill pourra subir la deuxième lecture demain, que le comité des finances en fera l'étude au début de la semaine prochaine et que la Chambre le débattera sous sa forme finale dans huit jours